

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 6 octobre 2014, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Réjean Audet, maire  
M. Sébastien Houle, conseiller  
Mme Rita Deschênes, conseillère  
Mme Charline Plante, conseillère  
M. Robert Morais, conseiller  
M. Louis Frappier, conseiller  
Mme Heidi Bellerive, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière, madame Isabelle Bournival est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2014
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Voirie :
  - 6.1 Pneu pour tracteur
  - 6.2 Modification garage municipal
  - 6.3 Boyaux incendie
  - 6.4 Ponceau route des Lacs : mandat ingénieur
  - 6.5 Embauche conducteur machinerie lourde – déneigement
- 7- Comité consultatif d'urbanisme :
  - 7.1 Mandat ingénieur pour estimation des coûts  
Domaine des Bouleaux Blancs
  - 7.2 Mandat ingénieur pour estimation des coûts  
Domaine Ouellet
  - 7.3 PIIA : 2320, avenue Principale
  - 7.4 PIIA : 251, rue Saint-Louis
- 8- Tourisme :
  - 8.1 Contrat de musique avec Floribell
  - 8.2 FQCC : signature du contrat pour juin 2015
- 9- Soumission : cueillette et transport des ordures ménagères : adjudication
- 10- Demande d'appui : Postes Canada

- 11- Demande contribution financière : 2<sup>e</sup> versement Maison des Jeunes 1250.00 \$
- 12- Pacte rural : résolution
- 13- Journée internationale contre la peine de mort
- 14- Place aux jeunes
- 15- Fête de Noël des Familles 2014
- 16- Noms officiels des habitants de Saint-Élie-de-Caxton
- 17- Affaires nouvelles : Constats et recommandations du Comité Sécurité Civile
- 18- Période de questions
- 19- Période de suggestions
- 20- Clôture de la séance

#### RÉS. 2014-10-276                      ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

#### CAS PARTICULIERS

Quatre-vingt-six personnes assistent à la séance du conseil. Aucune intervention de la part du public.

#### RÉS. 2014-10-277                      PROCÈS-VERBAL

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal du 8 septembre 2014 sans aucune modification.

Adoptée

#### CORRESPONDANCE

La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception de la correspondance suivante :

- Une lettre de l'Association des résidents du Lac Bell pour que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton prenne en charge leur ponceau.
- Une lettre de monsieur Maurice Rochette avec des commentaires concernant les bacs à déchets et leur cueillette.
- Une lettre de monsieur Martial Samson et les propriétaires du 6<sup>ième</sup> Rang :
  - a) Une pétition des propriétaires de terrains dans le 6<sup>ième</sup> Rang où les motoneiges et les VTT passent mentionnant qu'ils ne leur donneront pas accès.
  - b) Une pétition des propriétaires de terrains du 6<sup>ième</sup> Rang et de leurs familles et amis avec les raisons pourquoi le 6<sup>ième</sup> Rang devrait continuer à être déneigé.
- Une lettre de monsieur Jean-Pierre Jalbert demandant à être déneigé, comme avant, (rue Jalbert) même si c'est une rue privée étant donné l'état de santé de cette famille.

- Une lettre du Ministère des Transports accordant une subvention de 15 000.00 \$ pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, soit le 4<sup>ième</sup> et 5<sup>ième</sup> Rang, l'avenue Principale, chemin des Lacs-Longs, des Loisirs, des Papillons, des Pionniers et de la route des Lacs.

RÉS. 2014-10-278                      CORRESPONDANCE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTES

Salaires : 32 769.95 \$

Comptes :

6986	J.P. BINETTE CONSTRUCTION INC.	ABRI DE TOILE	14 768.55 \$
6987	ALENTUS CORPORATION	SITE WEB	452.84 \$
6988	ALIMENTATION R. AUDET	ALIMENTS	2.59 \$
6989	ASSOCIATION DES DIRECTEURS	FORMATION ET CONGRÈS	1 083.06 \$
6990	BELANGER SAUVE , AVOCATS	SERVICES JURIDIQUES	6 452.46 \$
6991	BELITEC INC.	FOURNITURES DE BUREAU	34.49 \$
6992	REMORQUE BELLE VOITURE INC.	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	11.44 \$
6993	HEIDI BELLERIVE	PROMOTION DU 150E	16.10 \$
6994	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	172.47 \$
6995	ISABELLE BOURNIVAL	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL, ALIMENTS	142.51 \$
6996	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	126.30 \$
6997	CAROL BINET	FÉERIE DE NOËL	41.39 \$
6998	CENTRE DE TAPIS ET DECORATION	SALON DU TOURISME	459.25 \$
6999	CENTRE D'ENTRETIEN ET	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	127.59 \$
7000	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE, PIÈCES ET ACCESSOIRES ENTRETIEN	404.35 \$
7001	CONSULTANT S.B.	AQUEDUC CHEMIN DES LOISIRS	747.34 \$
7002	COOKE SERRURIER ENR.	ENTRETIEN RÉPARATION PATINOIRE	53.98 \$
7003	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	7 766.77 \$
7004	DE CHARETTE LEON	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	260.00 \$
7005	JACQUES DEFOY	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
7006	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	98.50 \$
7007	ECOLE DU ROUTIER G.C. INC.	FORMATION DÉNEIGEMENT	1 891.34 \$
7008	EMCO CORPORATION	PIÈCES ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER, ACHAT OUTILS, REFECTION COTE CH. LACS LONGS, VOIRIE MATÉRIAUX	3 231.87 \$
7009	ENTREPRISES SYLVIE DROLET INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	22.98 \$
7010	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	NIVELEUSE	2 862.88 \$

7011	LES ENTREPRISES ELECTRIQUES	ENTRETIEN CASERNE	83.60 \$
7012	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	ENTRETIEN TRACTEUR, FOURNITURES BUREAU, SYSTÈME DE COMMUNICATION	32.56 \$
7013	FELIX SECURITE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	362.17 \$
7014	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	56.00 \$
7015	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	284.20 \$
7016	GARAGE PAUL HEBERT	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	172.05 \$
7017	GELINAS KEVEN	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
7018	SANDRA GEROME	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	109.34 \$
7019	GRENIER YVON	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
7020	GROUPE CLR	SYSTÈME DE COMMUNICATION, TÉLÉPAGE	713.07 \$
7021	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TRACTEUR, ENTRETIEN TRACTEUR BALADE	423.10 \$
7022	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	50.60 \$
7023	HOCKEY LEMAY / SPI	VETEMENTS DE TRAVAIL, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	304.97 \$
7024	TECHNI IRRIGATION	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	157.52 \$
7025	MADELEINE JACQUES	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E, PROMOTION 150E	39.80 \$
7027	JULIEN BELLERIVE & FILS	REFECTION PONCEAUX , ABRI DE TOILE, REFECTION COTE CH. LACS-LONGS	12 844.45 \$
7028	LA BOHEMIENNE	CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE	1 207.24 \$
7029	LEO BELAND, ENTREPRENEUR ELEC.	ENTRETIEN SYSTÈME ECLAIRAGE	350.86 \$
7030	LIGNES MASKA	VOIRIE MATÉRIAUX	5 024.41 \$
7031	LOCATION CDA INC.	ENTRETIEN RÉPARATION OUTILS, LOCATION MACHINERIE, REFECTION COTE CH. LACS-LONGS, ACHAT OUTILS	522.80 \$
7032	MARCHE RENE SAMSON	ALIMENTS	9.02 \$
7034	LES MATERIAUX LAVERGNE	SALON DU TOURISME, SIGNALISATION ACCESSOIRES, PIÈCES, ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE, EVENEMENT EMPLACEMENT 150E, ABRI DE TOILE	1 766.92 \$
7035	MECANIMARC	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	28.20 \$
7036	FRANCOEUR MICHELINE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
7038	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ELIMINATION /\$21.10 TONNE, AQUEDUC CHEMIN DES LOISIRS, REFECTION PONCEAUX, PAVAGE CH. DES LOISIRS, SERVICE D'INGENIERIE	13 212.23 \$
7039	MUNICIPALITE SAINT-BARNABÉ NORD	EAU ST-BARNABE/SAMSON MARCHAND	950.00 \$
7040	MUNICIPALITE DE SAINT-BONIFACE	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	491.07 \$
7041	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DES	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS	5 000.00 \$
7042	POMPES À EAU LAUNIER & FILS INC.	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	18.02 \$

7043	POMPAGE EXPERT ENR	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	373.67 \$
7044	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	736.31 \$
7045	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	56.34 \$
7046	SAMSON MARIO	REPAS AQUEDUC	8.04 \$
7047	SAMSON CLAUDE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
7048	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	ESSENCE ET HUILE DIESEL	3 521.22 \$
7049	STEM, AQUEDUC PRODUITS	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	51.74 \$
7050	TOURISME MAURICIE	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	390.92 \$
7051	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	PUBLICATIONS MUNICIPALES	328.77 \$
7052	ENSEIGNES ST-CYR ET FILS INC.	GARAGE DE LA CULTURE, PIÈCES ET ACCESSOIRES	1 379.70 \$
7053	REJEAN AUDET	ALIMENTS, FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL, FORMATION ET CONGRÈS FQM	1 359.29 \$
7054	JEAN BOURNIVAL	DROITS D'AUTEUR ANIMATION AOÛT ET SEPTEMBRE	1 276.00 \$
7055	COMITE GRANDI-OSE	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	1 500.00 \$
7056	MAISON DES JEUNES AU COEUR	SUBVENTION MAISON DES JEUNES	1 250.00 \$
7057	PLACE AUX JEUNES MRC DE MASKINONGE	AUTRES SUBVENTIONS	200.00 \$
7060	LAVERRIERE ROBERT	REMBOURSEMENT TAXES	759.98 \$
7061	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	140.00 \$
140922	REVENU CANADA	DAS FÉD SEPTEMBRE 2014	3 779.40 \$
140923	REVENU QUEBEC	DAS PROV SEPTEMBRE 2014	9 590.39 \$
140925	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPAL ET SAMSON/MARCHAND	114.62 \$
140930	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVE À PAYER	1 096.01 \$
141009	HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE DES RUES	215.56 \$
141009	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONES MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL ET SAMSON/MARCHAND, CASERNE, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, VLAN AQUEDUC PRINCIPALE, VLAN AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	620.44 \$
141010	HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE DES RUES	1 782.66 \$
141012	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	558.76 \$
141013	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	276.20 \$
141014	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE	750.73 \$
141014	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ B.A.T., COOP-SANTÉ, MAISON DU CITOYEN	1 011.17 \$
141015	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ TERRAIN DE BALLE	195.32 \$
141016	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ SENTIER BOTANIQUE	141.40 \$
141020	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	213.85 \$
141021	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	186.54 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	119 460.28 \$
		GRAND TOTAL	152 230.23 \$

RÉS. 2014-10-279                      COMPTE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 78 929.00 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

RÉS. 2014-10-280                      ACHAT PNEUS POUR TRACTEUR

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission la plus basse pour l'achat de quatre pneus pour le tracteur M-108 chez Charles Turcotte et Fils au coût de 7 256.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2014-10-281                      MODIFICATION CLÔTURE GARAGE MUNICIPAL

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission de Interclôture Cambrek pour la modification de la clôture du garage municipal au coût de 865.00 \$ plus taxes et un taux horaire de 100.00 \$/heure.

Adoptée

RÉS. 2014-10-282                      ACHAT BOYAUX INCENDIE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal fasse l'achat de 4 boyaux 1 ¾ X 50 pieds orange double Jacket Conquest au coût total de 1 180.00 \$ plus taxes pour le service de sécurité incendie. L'achat sera fait chez Services Techniques Incendies Provincial Inc.

Adoptée

RÉS. 2014-10-283                      MANDAT INGÉNIEUR PONCEAU ROUTE DES LACS

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate l'ingénieur de la MRC de Maskinongé, monsieur Maxim Boisvert, pour préparer les plans et devis afin de pouvoir aller en soumission pour le changement de ponceau sur la Route des Lacs.

Adoptée

RÉS. 2014-10-284                      EMBAUCHE CONDUCTEUR MACHINERIE LOURDE POUR DÉNEIGEMENT

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal procède à l'embauche de monsieur Alain Courchesne comme conducteur de machinerie lourde pour le déneigement pour l'hiver 2014-2015 à raison

de 17 semaines à 40 heures/semaine pour un total de 680 heures. Monsieur Courchesne devrait débiter dès la première neige.

Monsieur le maire mentionne que 11 offres d'emplois ont été reçues et que 3 candidats ont passé l'entrevue.

Adoptée

RÉS. 2014-10-285                      MANDAT INGÉNIEUR ESTIMATION COÛTS AQUEDUC  
DOMAINE BOULEAUX BLANCS

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate l'ingénieur de la MRC, monsieur Maxim Boisvert, pour faire un rapport sommaire sur l'évaluation des coûts et des options possibles pour l'aqueduc du Domaine des Bouleaux Blancs. Cela représente environ 10 heures de travail.

Adoptée

RÉS. 2014-10-286                      MANDAT INGÉNIEUR ESTIMATION COÛTS AQUEDUC  
DOMAINE OUELLET

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate l'ingénieur de la MRC, monsieur Maxim Boisvert, pour préparer la demande de prix aux firmes d'ingénieur en collaboration avec madame Anne-Claude Hébert-Moreau afin que la firme d'ingénieur choisie puisse nous donner les coûts des différentes options pour l'aqueduc du Domaine Ouellet. Le coût de cette estimation selon monsieur Boisvert et madame Hébert-Moreau serait inférieur à 25 000.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2014-10-287                      PIIA : 2320, AVENUE PRINCIPALE

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour le 2320, avenue Principale, soit de remplacer les fenêtres existantes, vitrines et coulissantes par des fenêtres à guillotine.

Adoptée

RÉS. 2014-10-288                      PIIA : 251, RUE SAINT-LOUIS

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour le 251, rue Saint-Louis, soit de remplacer les fenêtres existantes, vitrines et coulissantes par des fenêtres à guillotine.

Adoptée

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire, Réjean Audet, à signer le contrat de musique pour l'animation musicale à la Station Touristique Floribell pour la Férie de Noël pour les 6-13-20-24-27 et 31 décembre 2014 ainsi que les 2 dates flottantes du 26 et 30 décembre avec le groupe de musique « Le Duo Trad Grenier-Langlais » au coût de 750.00 \$ par soir pour un total de 6 000.00 \$.

Adoptée

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire, Réjean Audet, à signer le contrat avec l'Association régionale de camping et de caravaning de la Mauricie (ARCC) pour leur venue du 11 au 14 juin 2015.

Adoptée

CONSIDÉRANT que les municipalités de Charette, Saint-Boniface et de Saint-Élie-de-Caxton ont procédé à un appel d'offres regroupé pour le contrat de cueillette et transport des ordures ménagères (réf. : 14-206);

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été ouvertes publiquement le 18 septembre dernier et que les résultats se lisent comme suit :

	Charette		Saint-Boniface		Saint-Élie-de-Caxton	
	Prix soumissionné (avant taxes)		Prix soumissionné (avant taxes)		Prix soumissionné (avant taxes)	
Soumissionnaires	1 an	3 ans	1 an	3 ans	1 an	3 ans
Collecte Pro	58.16\$/unité d'occupation	60.16\$/unité d'occupation	51.06\$/unité d'occupation	53.76\$/unité d'occupation	57.89\$/unité d'occupation	59.89\$/unité d'occupation
TOTAL	935\$/levée conteneur	935\$/levée conteneur	943\$/levée conteneur	943\$/levée conteneur	1185\$/levée conteneur	1185\$/levée conteneur
	29 782.36\$	30 774.36\$	103 726.78\$	109 161.88\$	66 137.58\$	68 381.58\$
Service Cité Propre	60.54\$/unité d'occupation	55.04\$/unité d'occupation	59.14\$/unité d'occupation	53.76\$/unité d'occupation	77.17\$/unité d'occupation	70.15\$/unité d'occupation



TOTAL	conteneur	conteneur	conteneur	conteneur	conteneur	conteneur
	31 477.84\$	28 599.84\$	119 998.82\$	109 068.88\$	87 534.74\$	79 558.30\$
Excavation R.M.G. Inc.	76.11\$/unité d'occupation	66.43\$/unité d'occupation	72.42\$/unité d'occupation	63.22\$/unité d'occupation	75.37\$/unité d'occupation	65.79\$/unité d'occupation
	3232\$/levée conteneur	3232\$/levée conteneur	2297.50\$/lev ée conteneur	2297.75\$/lev ée conteneur	2632.50\$/lev ée conteneur	2632.75\$/levé e conteneur
TOTAL	40 983.06\$	36 182.03\$	148 078.96\$	129 559.61\$	87 197.64\$	76 449.13\$

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton fera l'adjudication du contrat pour une période de un (1) an;

CONSIDÉRANT que la soumission de Collecte Pro est la soumission la plus basse conforme pour un mandat d'un (1) an;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes et unanimement résolu de ce qui suit à savoir :

- Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;
- La Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton octroie le contrat de cueillette et de transport des ordures ménagères à Collecte Pro pour un mandat de un (1) an, débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour un montant de 66 137.58 \$, avant taxes, ce dernier étant le plus bas soumissionnaire conforme. Les documents de soumission font partie intégrante de la présente résolution et constituent le contrat liant les parties.

Adoptée

RÉS. 2014-10-292 SAUVONS POSTES CANADA

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraineront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE Saint-Élie-de-Caxton écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Sébastien Houle :

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE Saint-Élie-de-Caxton demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée

RÉS. 2014-10-293                    DERNIER VERSEMENT MAISON DES JEUNES

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le dernier versement de la subvention pour l'année 2014 à la Maison des Jeunes « Au cœur des montagnes » au montant de 1 250.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2014-10-294                    PACTE RURAL

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton demande au CLD de Maskinongé de tenir une soirée d'information pour toutes les organismes et associations de Saint-Élie-de-Caxton pour présenter les nouvelles règles du Pacte Rural et la façon de présenter les dossiers.

Adoptée

RÉS. 2014-10-295                    JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LA PEINE DE MORT

ATTENDU QUE en 2013, le 30 novembre, 1682 villes de 89 pays autour du monde se sont associées à la Journée Internationale « Villes pour la vie – contre la peine de mort »;

ATTENDU QUE plusieurs villes du Québec, dont Montréal, Rouyn-Noranda, Amos et Chandler ont adopté à l'unanimité une résolution d'appui.

ATTENDU QU'Amnistie internationale s'oppose à la peine capitale sans réserve et en toutes circonstances et considère que cette dernière est un affront à la dignité humaine : chaque exécution est un symptôme d'une culture de la violence plutôt qu'une solution à cette violence;

ATTENDU QUE le nombre de pays dans le monde recourant à la peine de mort est en régression constante depuis 25 ans, il y a eu 682 exécutions (sans compter les milliers en Chine) qui ont eu lieu à travers le monde depuis 2012;

ATTENDU QUE même si la peine de mort a été abolie en 1976 au Canada, des craintes resurgissent de façon périodique à ce sujet;

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est opposée au recours à la peine de mort en tout temps et pour quelque motif que ce soit.

Ont voté pour : Charline Plante  
Sébastien Houle  
Louis Frappier  
Heidi Bellerive

Ont voté contre : Robert Morais  
Rita Deschênes

Adoptée majoritairement

RÉS. 2014-10-296 PLACE AUX JEUNES

Attendu que le projet « Place aux Jeunes MRC de Maskinongé » contribue à créer un bassin de jeunes adultes diplômés par le biais de séjours exploratoires.

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton contribue à ce projet pour une somme de 200.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2014-10-297 FÊTE DE NOËL DES FAMILLES 2014

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que 1 500.00 \$ soit alloué au Comité Familles-Aînés pour la fête de Noël de la Famille 2014 qui aura lieu le 14 décembre 2014.

Adoptée

RÉS. 2014-10-298 NOMS OFFICIELS DES HABITANTS DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

CONSIDÉRANT que le gentilé *Caxtonien* a été officialisé le 5 avril 1993 (résolution 93-04-67), comme dénomination officielle des habitants de Saint-Élie-de-Caxton;

CONSIDÉRANT que *Tireux-de-roches* est usuellement employé comme blason populaire de Saint-Élie-de-Caxton, c'est-à-dire comme dénomination stylistique ou familière des habitants de la municipalité;

CONSIDÉRANT que les prononciations québécoises admises de *Caxtonien*, *Caxtonienne* et *Tireux-de-roches*, *Tireuse-de-roches* peuvent respectivement être indiquées à l'écrit à l'aide des transcriptions [kak.stɔ.njɛ̃, kak.stɔ.njen] et [ti.ʁø.də.ʁɔʃ, ti.ʁøz.də.ʁɔʃ], composées en alphabet phonétique international;

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal :

**confirme que** « *Caxtonien*, *Caxtonienne* » est bel et bien le gentilé officiel de Saint-Élie-de-Caxton.

**sanctionne** « *Tireux-de-roches, Tireuse-de-roches* » comme blason populaire officiel de Saint-Élie-de-Caxton.

**sanctionne** [kak.stɔ.njɛ̃, kak.stɔ.njɛ̃n] comme prononciation officielle de « *Caxtonien, Caxtonienne* » en français de variété québécoise.

**sanctionne** [ti.ʁø.də.ʁɔʃ, ti.ʁøz.də.ʁɔʃ] comme prononciation officielle de « *Tireux-de-roches, Tireuse-de-roches* » en français de variété québécoise.

Adoptée

#### AFFAIRES NOUVELLES

#### RÉS. 2014-10-299                    CONSTATS ET RECOMMANDATIONS COMITÉ SÉCURITÉ CIVILE

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt des constats et recommandations du Comité municipal de sécurité civile.

Adoptée

#### RÉS. 2014-10-300                    PLUVIAL AVENUE PRINCIPALE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité de faire la réparation du pluvial sur l'avenue Principale situé en face de la rue Lachance pour un montant maximum estimé à 5 000.00 \$.

Adoptée

#### RÉS. 2014-10-301                    SEL POUR DÉNEIGEMENT HIVER 2014-2015

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité de faire l'achat du sel pour le déneigement pour cet hiver. Nous devons réserver un bloc de 200 tonnes. Le plus bas soumissionnaire étant Somavrac à 89.00 \$/tonne livré.

Adoptée

#### RÉS. 2014-10-302                    ACHAT PNEUS D'HIVER POUR CAMIONS DES TRAVAUX PUBLICS F-150 ET F-250

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité de faire l'achat de 8 pneus d'hiver pour les camions des travaux publics F-150 et F-250 au coût total de 1 575.80 \$ plus taxes chez Garage Claude Auger.

Adoptée

#### RÉS. 2014-10-303                    ÉLECTRICITÉ POUR DÔME ET BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que l'électricité soit installée dans le dôme et d'apporter l'électricité pour les

bornes de recharge électrique au coût total de 1 975.00 \$ plus taxes par les Entreprises Électriques Gaston Garceau. 50% du montant pour le dôme et 50% du montant pour les bornes.

Adoptée

RÉS. 2014-10-304      PROJET D'EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE EN COMMUN  
POUR LE SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES  
INCENDIES AVEC LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-  
MATHIEU-DU-PARC ET SAINT-PAULIN

Considérant que depuis quelque temps, lors de rencontres informelles, des discussions ont eu lieu entre différents intervenants de notre municipalité (élus, directeur général, membres du service de protection contre les incendies) et ceux des municipalités de Saint-Élie-de-Caxton et de Saint-Mathieu-du-Parc, pour discuter sur la possibilité d'embaucher une ressource en commun pour nos services de protection contre les incendies respectifs;

Considérant que chacune des trois municipalités y voit des avantages;

Considérant qu'il y a lieu de poursuivre l'étude;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier et résolu que le conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton informe les municipalités de Saint-Paulin et Saint-Mathieu-du-Parc, qu'il est de son intention de travailler avec elles, pour l'étude sur l'embauche d'une personne ressource en commun pour nos services de protection contre les incendies respectifs.

Que la direction générale de chacune des trois municipalités en collaboration avec les directeurs du service de protection contre les incendies préparent une étude en ce sens.

Adoptée

HEIDI BELLERIVE

- Madame Bellerive invite les gens à contribuer comme commanditaire du 150<sup>e</sup> en 2015.

LOUIS FRAPPIER

- Monsieur Frappier félicite Steve Boucher qui a reçu sa médaille de 20 ans de service comme pompier à Saint-Élie-de-Caxton.

SÉBASTIEN HOULE

- Monsieur Houle mentionne que Saint-Élie-de-Caxton a été accepté pour le projet de premiers répondants. Nous avons été acceptés à la subvention de 10 000.00 \$. Nous allons procéder à la formation de bénévoles : les gens sont invités à donner leur nom. Le service devrait débiter en 2015.

PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST DE TRANSCANADA  
PASSAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE  
MASKINONGÉ

Considérant que TransCanada poursuit son projet d'établir l'Oléoduc Energie Est d'une longueur de 4 600 kilomètres lequel transportera environ, 1,1 million de barils de pétrole brut par jour de l'Alberta et de la Saskatchewan vers des raffineries de l'Est du Canada;

Considérant que selon le tracé prévu, l'oléoduc traverserait le territoire de municipalités de la MRC de Maskinongé, notamment Maskinongé, Louiseville, Yamachiche, Saint-Léon-le-Grand et de Saint-Étienne-des-Grès;

Considérant qu'une acceptation d'un tel projet représente des risques environnementaux importants d'abord lors de sa construction ensuite étant donné qu'un pipeline n'est pas sécuritaire à 100% des déversements peuvent avoir lieu en tout temps phréatiques;

Considérant de plus que le territoire de la MRC de Maskinongé ne servirait que d'autoroute pour sortir le pétrole des sables bitumineux, sans nous apporter de véritables emplois ou retombées économiques et que s'il arrivait une catastrophe, les coûts devraient être payés collectivement;

Pour ces motifs, sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu :

Que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton s'oppose au projet de construction de l'Oléoduc Énergie Est, par TransCanada et plus particulièrement à son passage sur le territoire de la MRC de Maskinongé pour les risques environnementaux qu'il représente

Que copie de la présente résolution soit transmise à :

- MRC de Maskinongé
- À tous les maires de la MRC de Maskinongé
- À monsieur Marc H. Plante, Député provincial de Maskinongé
- À madame Ruth Ellen Brosseau, Députée fédérale de Berthier Maskinongé
- TransCanada

Adoptée

RITA DESCHÊNES

- Madame Deschênes mentionne que l'UTA existe depuis 4 ans. Le nouveau cours, dont 36 inscriptions, qui se tient cet automne du 25 septembre au 4 décembre. Saint-Élie-de-Caxton est en première place pour le nombre d'inscriptions.

CHARLINE PLANTE

- Madame Plante mentionne que la finalisation de la politique Familles-Aînés se poursuit. En novembre, il y aura l'acceptation. Une rencontre aura lieu avec le maire et la directrice générale pour leur faire la présentation.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatre-vingt-dix-neuf personnes assistent à la séance. Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Peine de mort
- Prix pour la collecte des ordures
- Affichage des commerces
- Bienfait des feuilles dans les lacs
- Vidange des fosses septiques
- Commentaires sur le tourisme
- Commentaires sur le sentier botanique
- Remerciements à la Boulangerie Croûte que Croûte pour distribution de pains lors de la Petite Fête
- Remerciements à Fred Pellerin pour ce qu'il apporte comme visibilité à Saint-Élie-de-Caxton
- Possibilité de faire un fossé sur l'avenue Principale pour égouttement de l'eau
- Règlements d'urbanismes sur les dimensions et distances requises pour la construction d'un garage
- Problèmes de déneigement des routes du Domaine Samson, partie privée
- Tordeuse de l'épinette : demande de suivi de dossier versus l'épandage
- Lac artificiel versus les bandes riveraines
- L'achat du dôme
- Projet Quoi de n'œuf
- Prise de possession du Domaine Ouellet

## RÉS. 2014-10-306      CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21h50.

Adoptée

Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire a soumis ces résolutions au vote des membres du conseil municipal. Tous les membres présents du conseil approuvent l'adoption de ces résolutions.

Je, Réjean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Isabelle Bournival  
Directrice générale Sec-trésorière

---

Réjean Audet, maire